

LE PAOPA EN AFRIQUE DU NORD

Lettre d'information n°5 - Octobre 2016

Editorial – Préparation des bilans 2016 et transfert de compétences

La fin de l'année approchant, tous les acteurs - facilitateurs nationaux, animateurs locaux, agriculteurs et leaders, techniciens, etc. - impliqués sur les actions PAOPA s'attèlent à la préparation des ateliers bilan de fin d'année, qui constituent un moment fort du programme car ils permettent aux organisations de producteurs, notamment, de s'approprier les démarches et outils d'accompagnement qui permettent la mise en place durable de services économiques aux membres.

INTEGRATION DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DANS LES FILIERES

EGYPTE – Vers un meilleur accès à l'export

Suite aux missions fructueuses des sociétés exportatrices de Sohag, les associations de producteurs d'oignons ont travaillé à établir des cycles de commercialisation en direct, entre leurs producteurs et les sociétés exportatrices.

Les exportateurs demandent principalement la mise en conformité des produits de base avec les exigences de sécurité et de qualité. La certification communément demandée en Egypte pour l'exportation vers l'UE correspondant aux normes GLOBAL GAP (bonnes pratiques agricoles), les concepts et exigences de base des BPA a été introduit aux producteurs de Sohag au travers de sessions de formation : mécanisme et processus de certification (listes de contrôle et critères de conformité) en mettant l'accent sur la façon dont les associations peuvent être certifiées en tant que groupements de producteurs.



Cette étape est essentielle dans l'établissement de liens directs entre les producteurs de base et les sociétés exportatrices. Cela permettra aux associations de négocier les prix, ce qui ajoutera également de la valeur aux produits par une assurance de qualité et de sécurité. Les associations seront ainsi accompagnées techniquement afin de se mettre en totale conformité avec les exigences GLOBAL GAP et de finaliser les procédures de certification en mobilisant des experts et des organismes certificateurs. Le dossier intégrera l'approche filière et associera aux phases préparatoires, les exportateurs pré-identifiés.

TUNISIE – La valorisation du poil camelin

Autrefois utilisée dans la vie traditionnelle bédouine (corde pour entraver l'animal, cache-mamelle, vêtements masculins, etc.), la filature manuelle à base de poil du dromadaire (poil grossier et fin) est progressivement abandonnée car jugée difficile.

A défaut de filature mécanique dans la zone du sud de la Tunisie, le poil du dromadaire n'a plus de débouché commercial ; tonte et collecte sont progressivement abandonnées. Les chameliers n'ont plus d'incitations pour effectuer la tonte des troupeaux et la commercialisation du poil est presque négligeable.



Aussi, les éleveurs, à travers leurs groupements, ont été mis en relation avec des artisanes, parfois regroupées en associations ; leur objectif commun étant la valorisation de ce produit et la préservation d'un savoir-faire traditionnel de tissage bédouin.

Le tissage traditionnel associant également la laine et les poils caprins, les éleveurs (qui associent fréquemment élevage camelin et élevage de petits ruminants) pourraient également envisager des partenariats avec des sociétés qui intègrent directement ces trois types de fibres. Une étude menée dans le nord de la Tunisie sur la valorisation et la commercialisation de la laine contribuera à cette réflexion.

ALGERIE – Démarche qualité et labellisation des miels d'Algérie

Dans l'optique, à long terme, de mettre en place une labellisation des miels d'Algérie, l'association nationale des apiculteurs professionnels (ANAP) et l'ADAMB ont organisé en collaboration avec le réseau méditerranéen APIMED et le PAOPA, une formation autour de la qualité des miels (4-6.10.2016) au siège de l'INRA d'Algérie. 150 apiculteurs professionnels et amateurs de différentes associations régionales et de toutes les régions mellifères d'Algérie y ont participé. Cette formation, assurée par V. Panieterri, apiculteur expert italien et président d'APIMED, a permis de souligner l'importance de la qualité des miels. Un système de contrôle interne des miels (production, conditionnement, stockage et commercialisation) associé à un modèle HACCP devrait permettre d'assurer progressivement une certification normative des miels. Des signes distinctifs des miels, voire sur les origines botanique et/ou géographique, pourraient être utilisés en tant que paramètres de qualité. Les analyses en laboratoire des miels doivent accompagner cette démarche qualité et la détermination des normes de références.



A travers ces diverses actions, l'ANAP a ainsi le souhait d'enclencher une dynamique, au niveau des différents partenaires et maillons de la filière apicole, de certification et, in fine, une meilleure valorisation de la qualité des miels.

MAROC – Les groupements arboricoles renforcent leurs capacités pour assurer la durabilité de leurs services économiques

Le Plan Maroc Vert, dans son pilier II, offre aux groupements d'agriculteurs la possibilité de financer des projets économiques, d'intensification et de valorisation des productions agricoles. Par exemple, la coopérative Takbile (Rich), membre du groupement de Rich de l'association nationale des arboriculteurs de montagne (ANARBOM), a notamment déjà bénéficié d'un accord de principe pour le financement de leur projet de stockage et transformation des pommes.



Néanmoins, afin d'assurer la durabilité de l'activité de ce type de groupements et l'amélioration durable du revenu des membres, les groupements d'arboriculteurs de Rich et Imilchil ont organisé, dans le cadre du PAOPA, une formation au profit de 20 de leurs membres (3-4.08.2016). Cette formation leur a ainsi permis d'acquérir des connaissances de base liées à l'entrepreneuriat, la recherche de financement, le cycle de montage de projets afin d'être plus aptes et mieux préparés à porter des projets économiques et ainsi assurer la fourniture de service à leurs membres.

Pour vous inscrire à la lettre d'information :
lettre_paopa_an@fert.fr

AGENDA



- ⇒ **18-19 novembre**, formation « qualité du miel » (dégustation, amélioration, etc.) Taza (Maroc)
- ⇒ **Novembre**, visite d'installations de séchage de tomates à Qena (Égypte)
- ⇒ **Novembre**, visite d'un laboratoire agréé d'analyse de miel (Maroc)
- ⇒ **1-4 décembre**, visites des agriculteurs égyptiens au SIFEL-Agadir (Maroc)
- ⇒ **Décembre**, formation des jeunes apiculteurs / préparation de la relève (Taza-Maroc)

Cette lettre d'information est réalisée par l'association Fert (www.fert.fr) et ses partenaires facilitateurs nationaux.

Le PAOPA est financé par

